NOISEAU MAG

OCTOBRE 2014

DU RYTHME ET DE LA BONNE HUMEUR
À LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS !

6 SEPTEMBRE 2014

Noiseau
www.mairie-noiseau.fr

SCOLAIRE - Une rentrée scolaire sereine

NOUVELLES TECHNOLOGIES - Déploiement de la fibre optique

ENTREPRISES - Rencontre avec la Délégation aux Entreprises Locales

LA RENTRÉE SCOLAIRE

LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

TRAVAUX - LES ESPACES VERTS

SOMMAIRE

Infos pratiques 4-5

Scolaire 6-7

Événement 8-9

Culture / Sport 10-11

Travaux / Sécurité 12-13

Seniors / Environnement 14-15

Nouvelles technologies 16-17

Entreprises Locales / Tribunes 18-19

NOISEAU/MAG N°2 - OCTOBRE 2014

- Bulletin Officiel Municipal, ville de Noiseau (Val-de-Marne)
- Directeur de la publication : Yvan FEMEL
- Responsable Communication : Vanessa GOHIN
- Photographies : Service Communication
- Mairie de Noiseau – 2 rue Pierre Viénot – Noiseau – Tél. : 01 56 74 15 70
- **Horaires d'ouverture :**
  lundi de 14 h à 17 h 30
  du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
  samedi de 9 h à 12 h 30
- Imprimerie : Gestion Graphic – Tél. 01 39 95 41 26

ÉDITO

Chères Noiséennes, chers Noiséens,

Après une période estivale maussade, c'est avec un grand soleil que nous avons abordé cette rentrée. Une rentrée riche en événements et en nouveautés que Noiseau Mag vous présente dans ce second numéro.

Malgré la mise en œuvre contrainte de la réforme scolaire, réforme dont personne ne voulait, je voudrais remercier l'ensemble du corps enseignant, des parents d'élèves et de leurs représentants pour leur compréhension et la sérénité dans laquelle s'est déroulée cette rentrée scolaire. Nos petits Noiséens peuvent être fiers d'être au cœur d'une réflexion commune dont le leitmotiv reste, avant tout, leur bien-être.

De mémoire de noiséen, jamais la Journée des Associations n'aura attiré autant d'associations nouvelles. Saluons au passage la participation des services municipaux : le CCAS, le RAM et la Halte Jeux. Un événement qui était ponctué d'animations, danses, sport de combat, country, présentation d'une vidéo aérienne de notre ville effectuée par un drone. Merci à tous les bénévoles qui ont, de par leur implication et leur disponibilité, fait de cette journée un moment remarquable.

Depuis septembre, vous avez pu remarquer que l'entreprise responsable des Espaces Verts a pris ses marques. Vous aurez bientôt l'occasion de profiter, lors de promenades, des couleurs automnales sur des chemins bien entretenus.

Le calendrier des travaux d'entretien des bâtiments municipaux, notamment l'étanchéité des toitures, a été tenu, à la grande satisfaction des utilisateurs de ces locaux.

Enfin, l'accès Internet à très haut débit (grâce à la fibre optique) sera disponible, pour certains quartiers, avant la fin de l'année. Vous pourrez découvrir le calendrier prévisionnel dans ce bulletin municipal.

Et pour la 1ère fois, j'invite l'ensemble des Noiséens à assister au Vœux de la Municipalité. Vous trouverez ci-dessous le bulletin et les modalités d'inscription. J'espère pouvoir partager avec vous ce nouvel élan que je souhaite apporter en 2015.

Bien à vous,

Votre Maire,
Yvan FEMEL

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX VŒUX DU MAIRE - 15 JANVIER 2015 À 18H30 - SALLE POLYVALENTE

Date limite d'inscription : 15/12/14 - Le bulletin est à remettre à l'accueil de la Mairie.

Nom ..... **Prénom** .....

Adresse .....

Tél. ..... **- Email** .....

Entourer le nombre de participant(s) : 1 ou 2

Pour des questions de sécurité et de capacité d'accueil, nous ne pouvons recevoir plus de 500 personnes. L'invitation est valable pour deux adultes par foyer. La confirmation de votre inscription vous sera transmise par mail ou par téléphone.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 12 octobre 2014
Pharmacie Kaddouze
1 av. Auguste Rodin
94 350 Villiers-sur-Marne

Dimanche 19 octobre 2014
Pharmacie Zeitoun
2 bld de Friedberg
94 350 Villiers-sur-Marne

Dimanche 26 octobre 2014
Pharmacie des Tilleuls
47 rue du Général de Gaulle
94 350 Villiers-sur-Marne

Samedi 1er novembre 2014
Pharmacie CCial Pincevent
94 430 Chennevières-sur-Marne

Dimanche 2 novembre 2014
Pharmacie du Centre
54 rue du Général de Gaulle
94 350 Villiers-sur-Marne

Dimanche 9 novembre 2014
Pharmacie des Mordacs
6 place Georges Marchais
94 500 Champigny-sur-Marne

Mardi 11 novembre 2014
Pharmacie Ccial Pincevent
94 430 Chennevières-sur-Marne

Dimanche 16 novembre 2014
Pharmacie des Morvrains
52 av. Henri Dunant
94 350 Villiers-sur-Marne

Dimanche 23 novembre 2014
Pharmacie de Huynh
Ccial du bois l'Abbé
94 500 Champigny-sur-Marne

Dimanche 30 novembre 2014
Pharmacie Cubertafond
30 rue Molière
94 430 Chennevières-sur-Marne

Dimanche 7 décembre 2014
Pharmacie Ccial Pincevent
94 430 Chennevières-sur-Marne

Dimanche 14 décembre 2014
Pharmacie Ccial Pincevent
94 430 Chennevières-sur-Marne

Dimanche 21 décembre 2014
Pharmacie Ccial Pincevent
94 430 Chennevières-sur-Marne

Jeudi 25 décembre 2014
Pharmacie 23
23 route de la libération
94 430 Chennevières-sur-Marne

Dimanche 28 décembre 2014
Pharmacie Hodouto
12 rue Robert Schumann
94350 Villiers-sur-Marne

AGENDA

8/11/14 - Concert de la Chorale de Noiseau

La chorale «Ensemble Vocal et Musical de Noiseau», sous la direction de Vélina DA COSTA, sera en concert, **le samedi 8 novembre 2014 à partir de 20h30**, en l'Église St Philippe et St Jacques, place du Vieux Pays.
Les chorales «Ars Musica» de Villecresnes et «Allegretto» de Limeil-Brévannes participeront également à ce concert «GOSPEL et REQUIEM DE FAURÉ». Entrée libre.

17-23/11/14 - Automnale de Noiseau

L'Atelier «Arts de Noiseau» et «l'Office Munipal de la Culture et des Loisirs» vous invitent à découvrir **l'exposition «L'arbre dans tous ses états»**, pendant la semaine **du 17 au 23 novembre 2014**. Vous pourrez découvrir les œuvres d'artistes dont celles de leur **invité d'honneur, François JAN**. L'exposition sera ouverte au Centre Culturel, rue Léon Bresset, du lundi au dimanche de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

2-7/12/14 - Noiseauthon

Le Comité des Fêtes de Noiseau organise le Noiseauthon, du **mardi 2 au dimanche 7 décembre**, dans le cadre de l'opération Téléthon 2014, vous pourrez participer aux animations suivantes :
- Course en vélo d'appartement (fil rouge),
- Marche pédestre dans la Forêt Notre Dame,
- Randonnée VTT, pour adultes et enfants,
- Soirées festives...

Le programme complet des animations du Noiseauthon vous sera adressé prochainement dans votre boîte aux lettres.

Si vous souhaitez être bénévole et donner un peu de votre temps pour une bonne cause, contactez le Comité des Fêtes à : cfnoiseau@free.fr

Ambulances | 01 43 94 28 28
Urgences dentaires | 01 48 52 31 17
Urgences vétérinaires | 01 45 90 36 19 - 06 89 58 19 93
Médecin de garde | La nuit, le dimanche et jours fériés : appelez le 15

COMMUNIQUÉS

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le mardi 23 septembre, le CCAS a accueilli, en présence d'un conseiller EDF, les Noiséens soucieux d'en savoir un peu plus sur leur contrat et leurs factures d'électricité.

C'est ainsi que nous avons pu apprendre quelques gestes permettant de limiter ou même réduire notre consommation comme :

1. Ne pas éteindre votre chauffage quand vous quittez votre habitation pour un certain temps, vous consommeriez beaucoup plus au retour, il suffit simplement de baisser de quelques degrés ;

2. Pensez à éteindre la lumière quand vous quittez une pièce ;

3. Eviter de laisser vos appareils en veille, vous utilisez de l'énergie pour rien ;

4. Pensez à dépoussiérer les grilles de votre réfrigérateur et ne le mettez pas à côté d'une source de chaleur ;

5. Un lavage à 30° consomme 3 fois moins qu'un lavage à 90° ;

6. Remplacez votre vieil appareil de classe C par un de classe A++, c'est un peu plus cher à l'achat mais vous vous y retrouverez en réalisant des économies d'énergie.

Nous vous rappelons également que pour les personnes en difficultés, une aide peut vous être apportée pour le paiement de vos factures, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS.

Marie-Christine DORMOY
Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Sociales

UNE ENTREPRISE NOISÉENNE À L'HONNEUR

Le 30 septembre dernier, le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 94, Jean-Louis MAÎTRE a récompensé près de 50 chefs d'entreprises artisanales lors de la soirée Charte Qualité.

Monsieur JOLY Frédéric, chef d'entreprise du LABORATOIRE JOLY ET CARRÉ (fabrication de prothèses dentaires) à Noiseau, s'est vu remettre cette récompense pour la 6ème année consécutive !

Isabelle THIERRY, Conseillère Municipale (au centre avec M. JOLY) était présente lors de cette cérémonie. *Toute l'équipe municipale tient à féliciter cette entreprise noiséenne.*

NOISEAU A UN INCROYABLE TALENT

Vous avez une passion ? Vous aimez créer ? Venez partager votre savoir faire à l'occasion de l'événement :

« Noiseau a un incroyable Talent »

L'OMCL met à votre disposition un espace Expo / Vente avec :
- Stands,
- Ateliers créateurs,
- Démonstrations,
- Collections...

Cet événement vous sera proposé en mars 2015. Nous vous communiquerons la date dans un prochain Noiseau Mag.
Afin de participer à cette journée d'échanges, n'hésitez pas à nous faire connaître dès maintenant votre souhait et de vous inscrire en nous précisant quel est le talent ou la passion que vous aimeriez promouvoir, par mail :

omcl.Noiseau@gmail.com

UNE RENTRÉE SEREINE

En ce jour de rentrée, le mardi 2 septembre, les élus s'étaient mobilisés pour les petits Noiséens venus retirer leurs sacs de fournitures offerts par la municipalité. Ce fut un succès.

Enseignants, parents et enfants se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse, le soleil étant lui-même au rendez-vous de cette importante journée. Tout avait été mis en œuvre pour organiser une rentrée scolaire sereine dans les deux établissements de la commune.

Cette rentrée était marquée par la mise en place de la semaine de 4 jours ½, suite à l'entrée en vigueur de la Refondation de l'École de la République souhaitée par le gouvernement. L'école maternelle et l'école élémentaire ont donc appliqué les nouveaux rythmes scolaires avec comme demi-journée supplémentaire le samedi matin (voir l'emploi du temps ci-contre).
La journée des élèves ne comporte pas de Temps d'Activités Périscolaires (TAP), tels qu'envisagés par la réforme, qui restent à l'initiative et à la charge des mairies. Toutefois, nous travaillons sur la mise en place d'activités sur le temps méridien.

Les horaires de début et de fin de journée restent les mêmes. Le temps d'accueil est prolongé d'un quart d'heure le matin et d'un quart d'heure le midi à la charge de la municipalité. Les familles ne subissent aucune gêne.

Des améliorations rapides souhaitées par la municipalité se mettent en place, comme par exemple, un meilleur suivi de la propreté du linge des dortoirs de l'école maternelle. Les draps seront lavés à chaque quinzaine, de nouveaux draps permettront cette rotation (ils n'étaient lavés qu'aux périodes de vacances auparavant).

Les élus en étroite collaboration avec l'Inspection Académique, restent vigilants quant à la possibilité d'une ouverture de classe sur l'école Jean-Jaurès. Toutefois, le manque d'effectifs cette année ne l'a, pour l'instant, pas permis.

Aurore PÉRIN
Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Scolaires

1/ La cour d'école Jean Jaurès ; 2/ Distribution des sacs de fournitures ;
3/ M. le Maire accueille les parents et les enfants ; 4/ Rentrée des classes en maternelle.

NOUVEL EMPLOI DU TEMPS DES ÉLÈVES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE

Horaires	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	*Horaires*	SAMEDI
8h20-8h45	accueil du matin*	accueil du matin*	accueil du matin*	accueil du matin*	*9h20-9h30*	accueil du matin
8h45-11h30	enseignement	enseignement	enseignement	enseignement	*9h30-11h30*	enseignement
11h30-13h20	déjeuner	déjeuner	déjeuner	déjeuner		
13h20-13h45	accueil de l'après-midi*	accueil de l'après-midi*	accueil de l'après-midi*	accueil de l'après-midi*		
13h45-16h30	enseignement	enseignement	enseignement	enseignement		

** accueils d'1/4 d'heure gratuits et dispensés par les animateurs municipaux, ensuite accueils effectués par les enseignants*

OPÉRATION SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Le stationnement parfois anarchique des parents d'élèves aux abords des écoles Jean-Jaurès et Albert Camus, avec des véhicules qui se garent sur les trottoirs, sur les bateaux des riverains, contre les bandes jaunes continues, ou pire sur les passages pour piétons, pose deux problèmes essentiels :
• **une circulation compliquée** avec souvent l'impossibilité à 2 véhicules de se croiser,
• mais surtout **une mise en danger directe de nos écoliers** piétons et de leurs parents qui doivent slalomer entre les véhicules comme ils le peuvent, en surgissant parfois sur la chaussée et surprenant malheureusement certains automobilistes.
Sans compter les comportements d'autres parents qui se garent le long de la Rue Léon Blum et font descendre de voiture leurs enfants côté rue «pour aller plus vite».

C'est pourquoi la municipalité a lancé une campagne de sensibilisation sur la circulation et le stationnement aux abords des écoles, début septembre, notamment avec la distribution d'une note d'informations aux conducteurs en infraction. L'objectif est de sensibiliser ces contrevenants sur le respect du code de la route et de leur rappeler que leur comportement est susceptible d'être verbalisé. La majorité des conducteurs a été réceptive à ce message de civisme.

Ces échanges nous ont permis d'analyser la problématique de stationnement afin d'y apporter des solutions. Outre le réaménagement prochain du trottoir devant l'école Jean Jaurès, nous avons également entamé une réflexion sur la pertinence de la présence des chaînes aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Celles-ci donnent en effet une mauvaise compréhension des règles de circulation à nos écoliers, en les laissant marcher sur une chaussée normalement prévue à l'usage des véhicules.

Une étude sera lancée pour renforcer les possibilités de stationnement au plus près des écoles, par le biais du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE). Ce plan permet d'accorder des subventions aux communes qui réalisent ce genre d'aménagements.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de ces évolutions au cours des prochains mois.

Mickael GENET
Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité

LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

La journée des Associations qui s'est déroulée le 6 septembre dernier, s'est affichée comme le rendez-vous incontournable de la rentrée.

Vous avez été très nombreux à venir vous inscrire aux activités sportives, culturelles ou de loisirs et à vos associations locales préférées. Vous avez également pu y découvrir de nouvelles associations telles que le Vovinam Viet Vo Dao (art martial vietnamien), le Basket-ball ou encore Dance Music Cie et Envol' Moi.

Pas moins de 40 associations étaient présentes au cours de cette journée pour vous proposer de nombreuses activités. Certaines associations comme Dance Music Cie et Indepen'dance Style vous ont proposé des initiations et des démonstrations de danse, qui ont remporté un grand succès. Et avec Vovinam 94, vous avez pu découvrir l'agilité et la pratique des élèves de Viet Vo Dao.

Cette journée est le reflet du dynamisme du tissu associatif de notre ville. Je remercie tous les membres et les dirigeants d'associations pour leur implication tout au long de l'année.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée associative.

Mickael Genet
Adjoint au Maire, délégué à l'Événementiel

6 SEPTEMBRE 2014

6 SEPTEMBRE 2014

démonstration de Viet Vo Dao

nouvelle association Envol'Moi

démonstration du Club Aquilon devant Mme GAY, Adjointe au maire de la Queue-en-Brie, M. BÉNISTI, Député-Maire de Villiers-sur-Marne et M. le Maire

ZOOM SUR...

LA HALTE-JEUX ET LE RAM

C'est avec beaucoup de plaisir que toute l'équipe de la halte-jeux a participé à la journée des Associations du samedi 6 septembre 2014.
Pour la première fois, les parents ont pu venir inscrire leurs enfants directement au stand de la halte-jeux, rencontrer l'équipe pédagogique et discuter du projet de ce lieu si particulier par sa singularité.
Une vingtaine d'inscriptions ont eu lieu mais Il reste encore quelques places pour les familles intéressées.
Nous vous rappelons que la halte-jeux est un service gratuit, ouvert aux enfants de 18 mois à 3 ans sachant marcher, dont l'objectif est de préparer les enfants à l'entrée à l'école maternelle. La priorité est donc donnée, en fonction des places disponibles, aux enfants de la ville gardés par leurs parents.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) était également présent lors de cette Journée des Associations, permettant ainsi aux familles dont les enfants sont gardés par une Assistante Maternelle fréquentant le RAM de venir s'inscrire.
La présence d'assistantes maternelles sur le stand a également permis un dialogue avec les familles. Vous avez ainsi pu voir par l'intermédiaire de nos panneaux explicatifs mais également par la présentation d'un diaporama, les différentes activités proposées aux enfants à partir de 6 mois. Une visite du RAM a également été proposée le samedi suivant afin de permettre aux familles de découvrir les locaux.

Marie-Christine DORMOY
Adjointe au Maire,
déléguée à la Petite Enfance

6 SEPTEMBRE 2014

stands de la Halte-Jeux et du RAM

MERCI ET BONNE RETRAITE À UNE FIGURE DE LA VIE ASSOCIATIVE DE NOISEAU

Le 25 juin 2014, nous étions réunis avec les membres de l'Association de Danse de Noiseau pour souhaiter une bonne retraite à Colette. Pendant plus de trente ans, Colette a su enseigner, toujours avec la même implication et le même professionnalisme, la danse dans notre commune.
Dispensant en particulier un enseignement de Modern Jazz, on connaissait aussi Colette pour ses cours de L.I.A, de stretching, de gymnastique ou encore de Step.
Tout au long de sa carrière, Colette a su transmettre sa passion à bon nombre de Noiséennes et de Noiséens qui, de plus en plus nombreux, s'inscrivaient à ses cours et les suivaient assidûment ! Elle a su faire naître des vocations chez certains...
Nous n'oublierons jamais tous ces magnifiques spectacles de fin d'année, dont elle a signé à chaque fois la chorégraphie, soutenue et aidée par les membres du bureau de L'ADN qui s'investissaient également dans l'organisation des spectacles, la fabrication des décors et des costumes.

Merci pour tout Colette et bonne retraite bien méritée !

Marie-Christine DORMOY,
Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Culturelles

25 JUIN 2014

Colette de l'association ADN

BILLETTERIE

L'Office Municipal de la Culture et des Loisirs, vous propose de bénéficier d'une billetterie à tarif préférentiel sur de nombreux spectacles : cinémas, théâtres des environs, parcs d'attractions, zoo de Paris…

Une permanence est assurée en Mairie tous les samedis matins de 10h à 12h ainsi que les 1er et 3ème lundis du mois de 15h00 à 17h00 (hors vacances scolaires).

Adhésion : 2€ pour les Noiséens et 3€ pour les extérieurs

Email : billetterie.omcl.noiseau@gmail.com
Facebook : BILLETTERIE OMCL NOISEAU

DU NOUVEAU À NOISEAU !

VOVINAM VIET VO DAO

Lors de la dernière journée des Associations, vous avez été nombreux à apprécier la démonstration de Viet Vo Dao. Cet art martial vietnamien, créé en 1938 est surtout connu pour ses ciseaux acrobatiques très spectaculaires.
La devise de cette discipline :
« Etre fort pour être utile » correspond très bien à notre commune.
Le Viet Vo Dao fait ainsi sa rentrée à Noiseau en proposant dans le Dojo, des créneaux d'entrainement pour adultes, mais également pour enfants (voir ci-dessous).
Adultes : le lundi de 20h à 21h15
et le vendredi de 19h à 21h
Enfants : le mardi et le vendredi de 18h à 19h

6 SEPTEMBRE 2014

BASKET-BALL

Une des volontés de la municipalité est de développer le partenariat intercommunal. Dans cette optique, la saison 2014-2015 va pouvoir permettre aux jeunes Noiséens de pratiquer le Basket.
En effet, depuis le mois de septembre, notre salle polyvalente a ouvert ses portes au club de Sucy « ESS Basket » afin de permettre, dans un premier temps à nos enfants, de s'initier à cette discipline.
Les cours auront lieu tous les mercredis de 16h à 17h.
Il faudra attendre la saison prochaine pour permettre également aux ados et aux adultes de s'essayer à ce sport.

CROSSFIT

Nous avons également la chance, depuis début octobre, de découvrir ***tous les vendredis de 19h à 21h dans notre salle polyvalente***, la pratique du CrossFit. Cette discipline associe endurance cardiovasculaire, respiratoire et musculaire. Elle axe son fonctionnement sur différentes compétences telles que la force, la souplesse, la puissance, la vitesse, l'agilité, la psychomotricité, l'équilibre et la précision.
Une rencontre interclub, ouverte au public, est prévue dans la salle polyvalente le 29 novembre prochain.

KRAV MAGA

L'École Club Krav Maga (ECKM) est aussi arrivée à Noiseau. Cette discipline a étudié, testé et amélioré ses techniques, ce qui fait d'elle aujourd'hui, un des systèmes de défense les plus efficaces au monde. En France, le Krav Maga a obtenu ses lettres de noblesse dans les rangs du GIGN et de l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale ainsi que dans de nombreuses unités de Police.
Le premier principe du Krav Maga est d'éviter les situations à problème ou si possible d'y échapper.
Les cours ont lieu dans la salle polyvalente, le dimanche de 10h à 11h30 et le mardi de 21h à 22h30.

VTT

Par ailleurs, nous avons le plaisir de voir apparaître une nouvelle activité de randonnée VTT. L'association Noiseau Rando VTT, qui a été créée début octobre, s'adresse aux vététistes de tous niveaux à partir de 10 ans (accompagnés) et organise des sorties en groupe dans la Forêt de Notre Dame au départ de Noiseau mais également, dans les forêt avoisinantes.
De belles balades conviviales en groupe en perspective !
Pour tous renseignements, contactez Yves par mail : noiseau.rando.vtt@gmail.com.

Denis COUVRECHEL
Adjoint au Maire délégué au Sport

TRAVAUX

APRÈS LA VASTE CAMPAGNE QUE NOUS AVONS MENÉE AU COURS DE L'ÉTÉ POUR RÉPARER, NOUS L'ESPÉRONS DÉFINITIVEMENT, DES FUITES QUI EXISTAIENT POUR CERTAINES DEPUIS PLUS DE 5 ANS (!) SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX (ÉCOLE MATERNELLE, SALLE POLYVALENTE, ÉCOLE PRIMAIRE), NOUS AVONS POURSUIVI NOS ACTIONS DE RÉNOVATION :

GYMNASE LÉO LAGRANGE

✓Nous poursuivons en ce mois d'octobre notre campagne de réparation des innombrables fuites qui rongeaient peu à peu le patrimoine de notre commune. Nouveau chantier, et probablement le plus conséquent de cette série d'interventions : la réfection complète du toit du gymnase Léo Lagrange. Depuis des années, en effet, des fuites ont très lourdement endommagé le toit du gymnase, provoquant de surcroît l'apparition de flaques sur le terrain de sport. Nous avons décidé de mettre fin à cette destruction lente et pour le moins incroyable de l'équipement couvert le plus utilisé par les sportifs noiséens.

VOIRIE

✓La rue Anatole France a été réparée. En effet, de nombreux affaissements étaient apparus sur toute la longueur de la rue il y a plusieurs années, nous avons fait intervenir une société pour renforcer ces zones et aplanir la rue.

✓Le Chemin du coteau était, pour ceux qui l'empruntent notamment pour se rendre à l'arrêt du Bus 308 dans le bas de Noiseau, particulièrement détérioré depuis des années lui aussi. Sa pente très importante favorise en effet la formation d'ornières et les années passant ce chemin devenait difficilement praticable. Là aussi nous avons aplani la chaussée et coulé un enrobé.

ÉCOLES

✓2 classes ont été rénovées à l'école Jean Jaurès avant la rentrée scolaire.

✓Pour des questions de sécurité, la cour de l'école Albert Camus a été aplanie et l'îlot central a été supprimé. Cette action a été saluée par toute l'équipe enseignante, ainsi que par les parents d'élèves.

✓Le portail de l'entrée commune de l'École Maternelle et du Centre de Loisirs pour les véhicules avait été endommagé il y a plusieurs années maintenant. Il était depuis condamné à rester en permanence ouvert, en totale contradiction avec les règles les plus élémentaires de sécurité pour les enfants qui fréquentent ces deux établissements. Nous avons fait installer un portail neuf quelques jours avant la rentrée et avons demandé aux utilisateurs de veiller à le refermer une fois qu'ils sont passés avec leur véhicule.

ESPACES VERTS

✓Nous vous avions promis un travail important sur nos espaces verts au cours de l'été, les résultats sont désormais visibles partout dans notre ville. Il est bien évident que la carence en société d'entretien d'espaces sur notre commune pendant 1 mois et demi et le climat pluvieux de cet été n'ont pas simplifié la mission, mais tout est désormais rentré dans l'ordre. Voici un cliché pris au cours de la journée du dimanche 28 septembre dernier.

PROCHAINS CHANTIERS

🕑Nos prochains chantiers concerneront notamment la réparation des fuites de notre Eglise courant octobre (qui ont été signalées il y a 6 ans !), la remise en service des feux à l'angle des rues Sadi Carnot et Pierre Mendes France et des rues Berthelot et Pierre Mendes France, ainsi que le renforcement de la sécurité devant l'entrée de l'Ecole Jean Jaurès par élargissement du trottoir.

Emmanuel GACHET
Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et au Cadre de Vie

LA SÉCURITÉ : UN ÉLÉMENT CLÉ DU CADRE DE VIE DES NOISÉENS

Nous constatons actuellement que certaines personnes, souvent extérieures à la ville de Noiseau, profitent de son cadre particulier pour organiser des rassemblements de toutes sortes, notamment le soir et parfois tard dans la nuit. Ces réunions sont souvent lourdes de conséquences pour la tranquillité des riverains qui subissent des troubles à l'ordre public, de jour comme de nuit.

Nos premières actions ont commencé dès le début de notre mandat, au cours de la première semaine d'avril. Nous avons demandé au Commissariat de Police de Chennevières-sur-Marne d'augmenter les passages de la Police Nationale sur la commune. Nous avons également entamé un dialogue avec certains jeunes, âgés de 12 à 21 ans qui se regroupent en soirée, afin de les sensibiliser sur le respect des riverains. Ces initiatives ont permis de réduire ces débordements, mais cependant pas à les supprimer de manière durable. En effet, Noiseau manque cruellement de présence policière sur son territoire ! Ce constat risque malheureusement de s'aggraver suite au désengagement de l'État, en transférant certaines compétences de la Police Nationale aux communes.

Notre Police Municipale compte à ce jour un seul agent et le Commissariat de Chennevières, dont dépend la ville de Noiseau, ne dispose que de 2 véhicules de nuit sur toute sa circonscription. De plus, la ville de Noiseau est considérée par la Police comme «ville calme» et donc non prioritaire, du fait du très faible nombre d'appels provenant des noiséens. Les indicateurs de délinquance pour notre commune sont très bas par rapport à ceux de certaines villes voisines. Ainsi, comme nous vous l'avions proposé lors de notre programme électoral, nous étudions actuellement plusieurs mesures qui permettront de renforcer notre Police Municipale en moyens humains et matériels.

En attendant de disposer de ces nouveaux moyens, nous vous rappelons que si vous êtes témoins de nuisances ou de troubles à la tranquillité publique de jour comme de nuit, il est indispensable de contacter le Commissariat de Police de Chennevières au 01.49.62.69.00 ou de composer le 17 en cas d'urgence.

La Police Municipale de Noiseau reste également à votre écoute et à votre disposition si vous souhaitez lui communiquer des incidents commis en ville. Elle est un lien précieux entre les habitants et la Police Nationale pour contribuer au respect de l'ordre public sur Noiseau.

Mickael GENET
Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

UN SERVICE DE LIVRAISON DES REPAS À DOMICILE

Le CCAS propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées ou en sortie d'hospitalisation. A compter de janvier 2015, c'est la société « Saveur et Vie » qui assurera cette prestation. Cette société a offert aux membres du CCAS ainsi qu'à d'anciens bénéficiaires, la possibilité de goûter un repas préparé par leur soin. Nous avons à l'unanimité reconnu la qualité des plats préparés et le CCAS a donc choisi de confier à cette société le portage des repas à domicile. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat avec garniture, d'un fromage ou laitage et d'un dessert avec possibilité sur simple appel téléphonique de modifier certains composants des menus transmis en début de mois. 1 à 7 repas par semaine sont livrés 3 fois par semaine. Le tarif dépend des revenus.
Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du CCAS.

Attention, petit changement !

Le mercredi midi, le restaurant scolaire accueille les seniors désirant manger ensemble. Vous êtes un certain nombre à apprécier le fait de vous retrouver lors d'un repas convivial, cependant un peu de discipline s'impose pour l'organisation. En effet afin de vous préparer de bons petits plats, le service restauration a besoin de connaître à l'avance le nombre de convives.
A compter de novembre 2014, il sera donc impératif de réserver une semaine à l'avance, par téléphone directement au restaurant, si vous désirez profiter de cette prestation. Le paiement s'effectue toujours en Mairie.

Nous vous informons également que pour des raisons de vacances du personnel, ce service restauration ne sera pas assuré les mercredis 24 et 31 décembre.

DES ACTIVITÉS POUR LES SENIORS

Vous avez été nombreux à venir à notre rencontre lors de la journée des associations pour vous renseigner ou vous inscrire aux différentes activités proposées aux seniors.

Cette année, la « semaine bleue », semaine dédiée aux seniors, se déroulera du 20 au 24 octobre 2014 et dans ce cadre, le CCAS vous propose de nombreuses animations :
- Lundi après-midi : sortie bowling à Ozoir-la-Ferrière
- Mardi après-midi : grand jeu de société en équipe
- Mercredi : repas corse au restaurant scolaire suivi d'un après-midi festif avec Danse Music et Cie
- Jeudi : journée prévention routière avec le matin une conférence animée par un brigadier de Police, le midi un repas tous ensemble à la brasserie de l'Hôtel de Ville, et l'après-midi un spectacle « Les seniors du volant... Dans leurs merveilleuses machines »
- Vendredi après midi : loto

Nous comptons de nombreux inscrits, et nous vous souhaitons de passer un agréable moment.

Nous vous proposons également une sortie spectacle « Mistinguett » le jeudi 18 décembre 2014 à 20 h au Casino de Paris. Le tarif est de 61€ par personne, le trajet en bus étant offert par le CCAS.
Réservation et paiement en Mairie au plus tard le 24 octobre 2014.

Enfin, un coffret de fin d'année sera offert aux Noiséens de 70 ans et plus le souhaitant. Inscription obligatoire en Mairie jusqu'au 31 octobre 2014. Ce cadeau vous sera remis par les élus du CCAS le samedi 13 décembre 2014 de 9h à 12h à la Mairie.

Retenez déjà la date du samedi 17 janvier 2015 à 15h pour le goûter des seniors. Coupon réponse à transmettre au CCAS avant le 30 décembre 2014.

Marie Christine DORMOY
Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Sociales

DÉFI "FAMILLES À ENERGIE POSITIVE"

La Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne participe pour la deuxième année consécutive à « Familles à Energie Positive », le défi qui donne envie de faire des économies d'énergie !

Avec plus de 50 000 participants depuis 2008, le défi « Familles à énergie positive » permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour :
- diminuer concrètement ses consommations,
- réduire réellement ses émissions de CO2,
- gagner de l'argent en réduisant ses factures d'énergie !

Le défi «Familles à Energie Positive» a pour objectif de démontrer que tous ensemble il est possible de diminuer sa consommation d'énergie en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale... et d'en profiter pour réduire ses factures d'énergie !

COMMENT PARTICIPER AU DÉFI FAMILLES À ENERGIE POSITIVE ?

Le principe est simple : regroupées en équipe de cinq familles environ, coachées et accompagnées par un capitaine formé par la Communauté d'Agglomération et son partenaire, l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, les volontaires vont relever le défi pendant tout un hiver pour réduire d'au moins 8% leur consommation d'énergie chez eux, par rapport à l'hiver passé. Et ceci simplement en changeant leurs habitudes et en appliquant des gestes simples. Un site internet dédié permet de suivre en direct, pour chaque famille et chaque équipe, les progrès réalisés.

TOUT LE MONDE PEUT PARTICIPER, ALORS, POURQUOI PAS VOUS ?

La nouvelle saison du défi débutera le 1er décembre 2014 pour s'achever au 30 avril 2015. Une réunion de lancement de l'opération aura lieu dans le courant du mois de novembre.
Il suffit de rejoindre une équipe ou d'en former une avec ses amis, ses voisins de quartier ou d'autres habitants de sa commune. Puis, il ne reste plus qu'à s'inscrire sur :
www.familles-a-energie-positive.fr
en choisissant le territoire de la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne.

TÉMOIGNAGE DE LA FAMILLE CARVAILLO-FEUILLETTE DU PLESSIS-TRÉVISE :

« Au départ, nous nous sommes lancés dans ce défi pour sensibiliser nos 4 enfants contre le gaspillage. C'était une démarche éducative. Et puis nous adultes, nous avons découvert plein de conseils et de petites astuces simples pour économiser de l'énergie donc faire baisser les coûts. Il y a un réel bénéfice économique ! Pour nos 4 enfants, il fallait que cela soit peu contraignant et que cela reste un jeu. J'invite tout le monde à participer à la nouvelle saison, c'est une expérience intéressante ».
Equipe Garogaspi (4 familles du Plessis-Trévise) arrivée 1ère avec une réduction de sa consommation d'énergie de 16,6 % et de ses émissions de CO2 de 26,4% !

NOUVEAUTÉ 2014 : DÉMARCHE OPTIONNELLE LIÉE AU DÉFI NOMMÉE " POUBELLES AU RÉGIME ! "

Réduire ses déchets, c'est aussi économiser de l'énergie ! Le Haut Val-de-Marne propose donc en complément du Défi « Famille à Energie Positive », l'opération « Poubelles au régime ! »
Le principe est simple : les familles intéressées par l'opération « Poubelles au régime ! » pourront préciser lors de leur inscription au Défi Famille à Energie Positive qu'elles souhaitent également participer à cette opération.
Le déroulé de l'opération est le suivant :
Du 1er décembre 2014 au 30 avril 2015, les familles sont invitées à peser tous les déchets qu'elles produisent. Le 1er mois, aucun changement n'est réalisé dans leurs habitudes de vie. Les mois suivants, elles choisiront 4 actions parmi une dizaine de gestes simples proposés (apposer un stop-pub sur la boîte aux lettres, boire l'eau du robinet, …).
Pendant toute l'opération, les foyers sont accompagnés et « coachés » par un ambassadeur du tri. Des visites seront proposées (déchetterie, centre de tri) et les familles bénéficieront d'éco-cadeaux leur permettant de réaliser les défis qu'elles se sont fixés.
Pour tout renseignement complémentaire : familles-energie@agglo-hautvaldemarne.fr ou par téléphone au 01 56 74 14 05.

Caroline DOS SANTOS
Adjointe au Maire,
déléguée au Développement Durable

LA FIBRE OPTIQUE À NOISEAU ? LORSQUE LA PROMESSE DEVIENT RÉALITÉ

C'est donc un peu plus de 6 mois après notre élection que nous avons le plaisir de vous informer que la Fibre Optique et l'accès internet à très haut débit vont très prochainement devenir une réalité pour tous les habitants de notre Ville.

LA SITUATION AUJOURD'HUI

La totalité des armoires chargées de distribuer la Fibre Optique aux habitants de notre ville a été raccordéeau réseau au cours des dernières semaines par l'opérateur Orange. Cette première étape indispensable s'est achevée en août dernier.
Nous sommes actuellement dans la deuxième étape du déploiement,imposée par l'ARCEP (l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes en France), qui consiste en un gel desmises en service commercialespendant une durée de 3 mois. Ce gel prendra fin en novembre 2014 et tous les opérateurs seront alors autorisés à proposer des offres de raccordement à la Fibre aux Noiséens qui en feront la demande.
Pour pouvoir bénéficier de ce raccordement, il faudra attendre la fin de la troisième étape du déploiement consistantà apporter la fibre au plus près des habitations de chaque quartier de notre commune. Ainsi, les offres « fibre » pourront être souscrites par les Noiséensselon le calendrier prévisionnel d'ouverture commerciale des zones décrites dans le schéma ci-contre.

Ce calendrier est celui prévu actuellement par l'opérateur. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé lorsque des dates plus précises seront arrêtées.
En effet, les travaux de raccordement des habitations peuvent parfois rencontrer des difficultés qui auraient pour effet de retarder l'ouverture du service pour les habitations concernées, par exemple :

- L'accord des Syndics est obligatoire pour le raccordement des logements situés dans des immeubles collectifs : le délai de raccordement dépendra donc des décisions prises, soit par l'organisme bailleur (logements en location), soit par les syndicats de copropriété réunis en Assemblée Générale avec les propriétaires.

Pour réduire ce délai d'attente au maximum, Orange a d'ores et déjà pris contact avec l'ensemble des organismes gérant les habitations collectives de notre ville ;

- Raccordement souterrain : présence de défauts sur les fourreaux existants en sous-sol, notamment en partie privative nécessitant une remise en état préalable au raccordement de l'habitation ou la recherche d'une autre solution de raccordement alternative ;

- Raccordement aérien : certaines zones de notre ville disposent actuellement d'un raccordement au réseauen aérien. Cette particularité pourra éventuellement nécessiter la mise en place de dispositifs adaptés qui pourraient être une source de retard dans l'acheminement de la fibre aux logements concernés.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

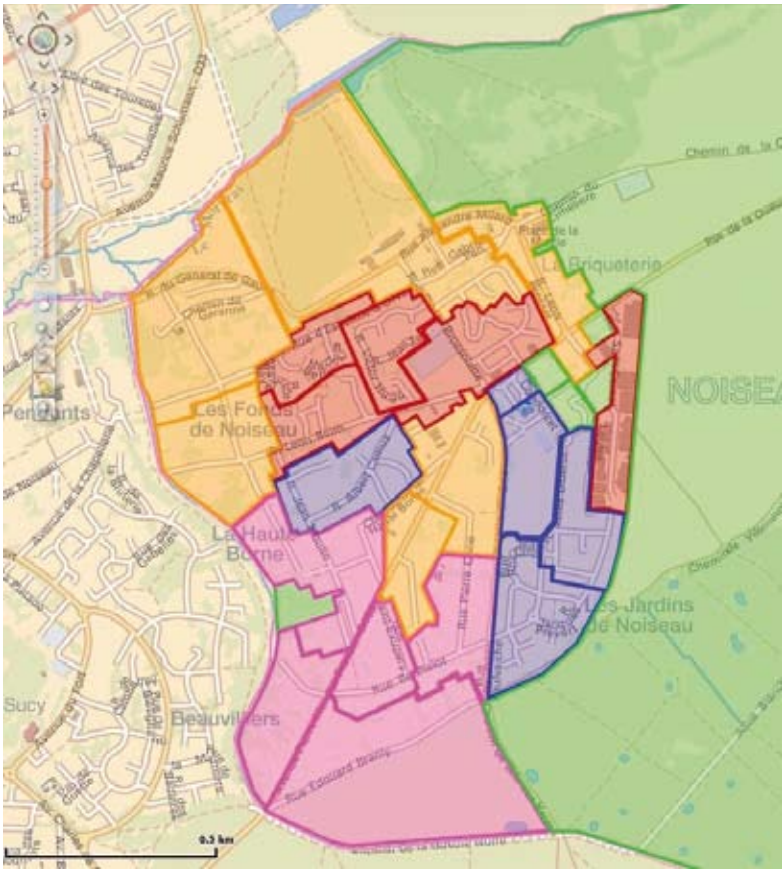

JE SOUHAITE ÊTRE RACCORDÉ À LA FIBRE, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Rien de plus simple ! Dès lors que la fibre sera installée dans votre quartier, il vous suffira de contacter votre fournisseur d'accès internet (ou d'un autre si vous le souhaitez), et de lui signaler que votre habitation est désormais éligible à l'accès réseau « fibre » et que vous souhaitez y être raccordé.

BON À SAVOIR :

• Vous êtes libre de choisir votre opérateur mais seuls ceux ayant signé un accord avec Orange, opérateur du réseau, pourront proposer des offres de raccordement à la Fibre. Plus un fournisseur d'accès aura de demandes, et plus l'attrait commercial sera évident pour lui, et donc plus sa démarche de raccordement sera rapide.

• Que ce soit en habitat collectif ou en pavillonnaire, une prise spécifique doit être installée à l'intérieur de votre logement. Ces travaux seront alors réalisés par votre fournisseur d'accès lorsque vous aurez souscrit une offre fibre.

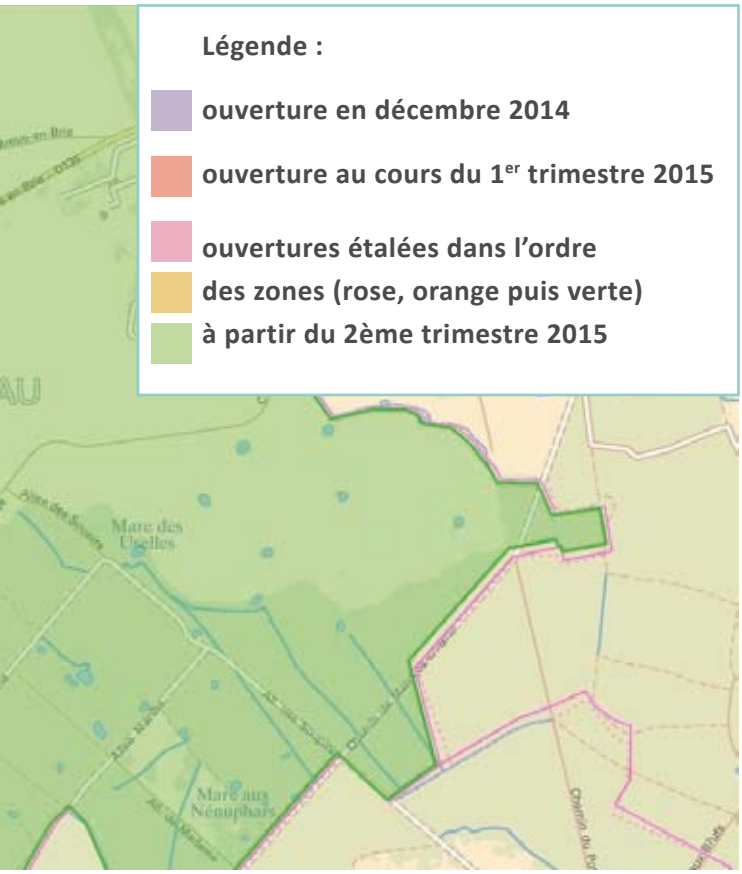

Des réunions d'informations/animations seront organisées très prochainement au cours desquelles vous aurez la possibilité de découvrir les nouveaux usages de la fibre (Bouquets TV, Télévision HD, Jeux en ligne, domotique, etc…).

Nous nous tenons à votre disposition pour toute précision complémentaire. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés.

Emmanuel GACHET
Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et au Cadre de Vie

Vous constatez un brouillage inhabituel de la réception de la TNT dans votre domicile ? C'est peut-être lié à l'ouverture d'un site 4G, manifestez-vous auprès de l'ANFR !

Les trois principaux opérateurs de téléphonie mobile (Orange, SFR et Bouygues) ont entamé le déploiement de la 4G sur notre commune. Dans le cadre de l'article L.43 du code des postes et télécommunications électroniques, l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), a délivré des autorisations de mise en service de sites exploitant la bande des 800 MHz sur notre commune. La mise en service de ces sites offre une meilleure qualité de réception, notamment à l'intérieur des bâtiments. Toutefois, ces fréquences sont adjacentes à celles utilisées par la TNT et peuvent causer des perturbations de la réception.

Des solutions techniques existent et l'ANFR a mis à la disposition du public un numéro pour traiter tout signalement de brouillage. Si l'ANFR confirme qu'il est effectivement dû à l'allumage d'un site 4G dans la bande des 800 MHz, toutes les mesures nécessaires seront prises en charge gratuitement par les Opérateurs mobiles pour mettre un terme aux dysfonctionnements constatés.

Si vous constatez le moindre brouillage inhabituel de la réception de la TNT, n'hésitez pas à contacter l'ANFR au :

0 970 818 818
(prix d'un appel local)

INTERVIEW

RENCONTRE AVEC LA DÉLÉGATION AUX ENTREPRISES LOCALES

La nouvelle Municipalité est particulièrement attentive aux entrepreneurs qui contribuent à l'emploi, aux services de proximité, au développement économique et au dynamisme de la commune de Noiseau. Pour cette raison et en conformité avec ses engagements électoraux, Yvan Femel a décidé la création de la Délégation aux Entreprises Locales. Elle est pilotée par Jérôme Leclerc, que Noiseau Mag a interviewé.

NOISEAU MAG - PRÉCISÉMENT, QUEL EST LE RÔLE DE LA DÉLÉGATION AUX ENTREPRISES LOCALES ?

Jérôme Leclerc – La Délégation fait le lien entre les habitants de Noiseau - demandeurs de plus de services et de commerces de proximité - et les entrepreneurs de la Ville. Par entrepreneur, il faut entendre tout dirigeant d'une entreprise, quel que soit son statut (commerce, artisanat, autoentreprise, SARL, EURL, SAS, SA…).

N.M. - QUI FAIT QUOI AU SEIN DE CETTE DÉLÉGATION ?

J.L. – Elle est composée de quatre missions, pilotées par des Conseillers Municipaux :

Mission « Etude de la relance et de l'implantation du Marché de Noiseau », animée par Isabelle Jean-Baptiste. D'ici fin 2015, une grande consultation va être lancée, sous forme de sondage, auprès des Noiséens pour savoir s'ils souhaitent la réouverture du marché et définir un jour, un créneau horaire, quels types de commerces… Aux Noiséens de décider !

Mission « Entreprises et microentreprises », animée par Isabelle Thierry. Il est important que les Noiséens connaissent leurs entreprises. Trop de publicités « Boîte Aux Lettres » proposent des services douteux, voire frauduleux. L'une d'entre elles au mois d'août se présentait même sous les couleurs de notre Mairie ! Il faut « faire savoir le savoir-faire » de nos entreprises noiséennes, car leur proximité est gage de qualité et elles couvrent la plupart des services attendus par les Noiséens.

Mission « Handicap et accessibilité », animée par Véronique Tavet. Considérées comme une obligation morale et éthique et/ou comme un atout économique de différenciation, les questions de handicap et d'accessibilité doivent systématiquement être prises en compte. De plus, en vertu de la Loi de 2005, les acteurs (donc les entreprises noiséennes) doivent s'engager avant le 1er janvier 2015 dans une démarche de mise en accessibilité et réaliser ensuite les travaux nécessaires dans un calendrier précis et resserré. Nous sommes là pour les orienter et les aider.

Mission « Association des commerçants », que j'anime. Notre 1ère action a consisté à faciliter la création de cette Association. Yvan Femel et moi-même discutons avec ses représentants et en particulier Jérôme Kharoubi son Président. Nous soutenons leur programme d'animations, dans le but d'améliorer les offres de commerces et de services aux Noiséens.

N.M. - QUELS SONT VOS AUTRES DOSSIERS D'ACTUALITÉS ?

J.L. – Prochainement, nous allons ouvrir un « Espace Professionnel » au sein de la Mairie, pour permettre à chaque entrepreneur et micro entrepreneur (plus d'une centaine sur Noiseau) de bénéficier d'un lieu d'accueil de qualité pour leurs clients, partenaires ou fournisseurs.

Nous sommes le relais d'informations des professionnels concernant le déploiement de la fibre optique sur la ville. Un entrepreneur doit disposer des moyens nécessaires pour y travailler sereinement.

Pour conclure, je lance un appel aux bonnes volontés, la délégation aux entreprises locales est ouverte à tous les habitants de Noiseau, qui souhaitent contribuer au dynamisme économique de notre ville.

Poser une question ? Rejoindre la Délégation ? Faites-vous connaître au 01 56 74 15 70.

ÉTAT-CIVIL

NOCES D'OR

MME & M. VADROT - 21 JUIN 2014

LIBRE EXPRESSION DES LISTES REPRÉSENTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL

LE SENS DES VALEURS

Depuis le 23 mars dernier, date à laquelle vous avez décidé de nous accorder votre confiance pour gérer Noiseau, nous avons pu évaluer l'étendue de notre tâche pour mettre en place des mesures visant à apporter à notre ville de vraies fondations pour construire son avenir.
Cette vision que nous vous avions présentée dans notre programme, notamment marquée d'application de la loi et de respect des autres, commence à prendre forme. Par exemple, la mise en place par l'adjoint au Maire délégué à la Sécurité, Mickael GENET, du respect d'interdiction de stationnement à la sortie des écoles de la ville, en faisant jouer l'aspect préventif et en responsabilisant les parents.
D'autres actions vont prochainement voir le jour et notamment sur le chemin de Brie où de nombreux riverains sont importunés par des groupes d'individus peu respectueux de la tranquillité du voisinage. Il faut rappeler que cette voie piétonne est interdite aux véhicules à moteur, sauf pour le passage des riverains et de l'administration.
S'il est vrai que la Police Municipale n'est composée que d'une unité à Noiseau, cela n'empêchera pas la verbalisation lorsqu'elle est devenue nécessaire, avec le soutien de la Police Nationale.
Vous pouvez compter sur notre implication pour favoriser le retour au calme sur cette voie particulièrement appréciée des Noiséens, ainsi qu'autour de l'Hôtel de Ville.

Emmanuel GACHET
Pour la Majorité Municipale
www.facebook.com/ELAN.Noiseau

UNE RENTRÉE SCOLAIRE NON CONFORME AUX ATTENTES DES FAMILLES NOISÉENNES ET À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Non conforme aux résultats de la consultation des parents qui - à 78,8% - avaient choisi le report du temps scolaire au mercredi, et non pas au samedi.
- Non conforme à l'esprit de la réforme qui prévoyait des activités périscolaires - bénéfiques pour les écoliers - et non pas des périodes «d'accueil», comme actuellement.
- Non conforme au respect du temps scolaire du samedi matin, car l'association Baby-Gym propose des cours de gymnastique aux enfants jusqu'à 6 ans, aux mêmes horaires que ceux de l'école maternelle.
- Des imprécisions et contradictions quant aux coûts engendrés : 2.6% des recettes fiscales prévisionnelles de 2014 dans Noiseau MAG de juillet (environ 100.000 €) - 200.000 € dans la Lettre du Maire de septembre. **Passer du simple au double... est-ce vraiment sérieux ?**

Non respect de la loi, lacunes financières, ignorance délibérée des choix des parents... il y a lieu de s'interroger sur les compétences de la majorité municipale et sur ses méthodes antidémocratiques.

Noiséennes, Noiséens, restez vigilants et n'hésitez pas à exprimer votre mécontentement ! De notre côté, comme promis, nous continuerons à défendre vos intérêts.

Oumar Taliby KABA
Pour l'Opposition Municipale
Email : noiseaupourtous@laposte.net

NAISSANCES
TOUTES NOS FÉLICITATIONS

Milla Pereira Moniz	*le 5 juin 2014*
Camille Paes	*le 7 juin 2014*
Romane Borg	*le 9 juin 2014*
Anaëlle Reboul	*le 11 juin 2014*
Luca Cuzin	*le 11 juillet 2014*
Naomi Keïta Dessagne	*le 16 juillet 2014*
Liam Manuel	*le 18 juillet 2014*
Chiara Tozzi	*le 19 juillet 2014*
Nathéo Lahoucine	*le 31 juillet 2014*
Chris Norroy	*le 5 août 2014*
Paul Girbal	*le 6 août 2014*
Maïwenn Pouplouin	*le 28 août 2014*
Loghan Groch	*le 29 août 2014*
Milan Ngo Yana	*le 1er septembre 2014*
Léa Catchpole	*le 8 septembre 2014*
Eloïse Kouoh Seidou	*le 23 septembre 2014*
Patrick Noël	*le 24 septembre 2014*
Matias Vasilijevic	*le 24 septembre 2014*
Shana Sarfati	*le 29 septembre 2014*

MARIAGES
TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR

Sylvie Delrieu et Pascal Castagna,	*le 28 juin 2014*
Aline Cœugnet et Adrien Chirat,	*le 28 juin 2014*
Hélène Verrelle et Smaïl Hamoudi,	*le 5 juillet 2014*
Marion Billiot et Julien Groch,	*le 8 août 2014*
Fatima Benchohra et Hassan Khemili,	*le 19 septembre 2014*
Svetlana Belova et Mathieu Martinez,	*le 4 octobre 2014*
Viana Lapointe et Jean Aristil,	*le 11 octobre 2014*
Khadija Khannoussi et Hamdi Channoufi,	*le 18 octobre 2014*

DÉCÈS
TOUTES NOS CONDOLÉANCES

René Ilg	*le 27 mai 2014*
Monique Augé veuve Cervaux	*le 29 mai 2014*
Haoues Tarchoune	*le 3 juillet 2014*
Véronique Hydrio	*le 7 juillet 2014*
Laurent Pignol	*le 15 juillet 2014*
Blanche Lenzini veuve Onic	*le 27 juillet 2014*
Giorgio Floris	*le 7 août 2014*
Séverino Pietrobelli	*le 7 septembre 2014*

Automnale

Invité d'honneur François JAN

L'ombre dans les bois

17/23 Novembre 2014

du lundi au dimanche
de 9h30 à 12h et
de 14h à 18h

Atelier Arts de Noiseau - OMCL

Centre Culturel - 10 rue Léon Bresset

Noiseau
www.mairie-noiseau.fr